

# De la délocalisation en Israël aux nouvelles perspectives d'emplois pour les immigrants



**G**âce aux facilités croissantes des infrastructures de communication, à l'abaissement des barrières tarifaires et à la forte concurrence sur les marchés de consommation, les industriels cherchent à améliorer leur compétitivité en tirant profit des conditions avantageuses des pays à bas salaires.

Après l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud et l'Irlande, Israël devient l'autre pôle attractif vers lequel les entreprises américaines et européennes délocalisent.

Avec un salaire minimum de 18 à 20 shekels de l'heure, des charges salariales et patronales nettement inférieures à celles pratiquées en Europe, une semaine de travail de 40 heures et moins de congés annuels qu'en Europe, Israël propose des avantages en matière de coûts du travail.

## Mais ce ne sont pas là ses seuls atouts :

1. Sur les plans géographique et culturel, Israël se positionne à l'intersection des grandes zones d'échanges économiques (Europe et Etats-Unis) et se situe à la croisée des cultures occidentales et orientales: ces facteurs non économiques font parti des calculs des entreprises dans leur stratégie d'internationalisation.
2. L'économie israélienne tendue vers le commerce extérieur, occupe une position stratégique, en particulier dans les secteurs des Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information et dans les Biotechnologies. Après la Silicon-Valley, Israël détient la deuxième place mondiale dans la Recherche et le Développement. De nombreuses entreprises multinationales comme Microsoft y ont implanté leur service R & D.
3. La ressource humaine est réputée être la matière première la plus précieuse à l'économie d'Israël. Sa population active, avec le taux le plus important au monde d'ingénieurs et de médecins, est aussi diversifiée dans les domaines de compétences professionnelles que dans l'éventail des langues maternelles pratiquées. Doué d'une mentalité de travail sérieuse et dynamique, le personnel israélien dispose d'un crédit de confiance auprès des entreprises étrangères. Ce dernier atout prend du poids dans la décision lorsqu'une entreprise souhaite délocaliser un service aussi stratégique que tenu pour être réservé secret.

Le marché des délocalisations est en passe de prendre de plus en plus d'essor dans l'économie israélienne. Le

gouvernement a déjà approuvé, en décembre dernier, les mesures d'encouragement au développement de grands call-centers (centres d'appel) dans la région de Jérusalem. Les aides publiques seront accordées aux créations de centres d'appel à condition que 75 % des missions soient facturées à des clients européens ou américains, et occupées par un personnel composé en majeure partie de nouveaux immigrants, d'orthodoxes et d'arabes.

Le projet relève d'un double objectif :

- d'une politique plus générale d'emploi consacrée aux différentes parties de la population israélienne exposées au chômage, à la pauvreté ou au retour vers les pays d'origine
- d'une politique de compétitivité sur le marché international des délocalisations.

Les avantages capitalistes pourraient bien servir pour une fois, les intérêts des populations marginales de la société israélienne. La possibilité de travailler dans sa langue maternelle pourra favoriser l'intégration des nouveaux immigrants américains, hispanisants, français ou russes, et, voir même, intensifier les mouvements d'Alyah des pays occidentaux.

Pour les populations orthodoxes et arabes, ces types d'emplois pourraient bien permettre de sortir de la spirale de la pauvreté, et favoriser une insertion sociale, par un progrès dans les savoir-faire et dans les conditions de travail.

La Fondation LEAVI qui s'intéresse aux différentes opportunités d'emploi en langue française, se tourne depuis sa création vers les entrepreneurs francophones qui souhaitent délocaliser tout ou partie de leur activité en Israël. Une fois les entreprises délocalisées, les consultants issus de Leavi continuent à les suivre dans le cadre du recrutement de leur futur personnel francophone.

Pour toutes vos questions relatives à votre emploi en Israël et pour tous vos projets d'affaires en Israël, n'hésitez pas à faire appel aux conseillers de la Fondation Leavi.

[www.leavi.com](http://www.leavi.com)  
01 70 36 74 00  
00 972 2 566 04 87

Joanne ANKRI  
Fondation Leavi